

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 29 octobre 2020 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Troisième modification budgétaire communale, Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2020.
2. Deuxième modification budgétaire du CPAS, Services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2020.
3. Fixation du taux de couverture des coûts en matière de déchets ménagers calculé sur base du budget 2021.
4. Règlement établissant une taxe communale sur l'enlèvement et le traitement des immondices.
5. Budget de la Fabrique d'église de Surlemez pour l'exercice 2021.
6. Modification budgétaire de la Fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2020.
7. Budget de la Fabrique d'église de Waret-l'Evêque pour l'exercice 2021.
8. CPAS – Démission de Madame SEPULCHRE Véronique de ses fonctions de conseillère de l'Action sociale.
9. CPAS – Election de plein droit d'un conseiller de l'Action sociale présenté par la liste du Bourgmestre en remplacement de Madame SEPULCHRE, démissionnaire.
10. Donation à la Commune de Héron de feu Madame Mina COLETTE pour l'entretien du caveau de famille au cimetière de Couthuin-fond.
11. Contrat de bail pour l'immeuble sis place communale, 10 à 4218 Couthuin - Approbation.

A huis clos :

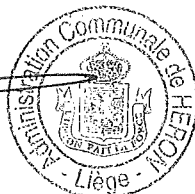
12. Désignation de Madame Laury CUSICH en qualité d'agent constatateur des incivilités environnementales – Ratification de la délibération du Collège.
13. Désignation d'un administrateur au Conseil d'administration de la SPI+.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale,

C. BOLLY

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

E. HAUTPHENNE